



1. Quelles évolutions fondamentales devons-nous opérer dans notre diocèse, qui nous permettraient d'adapter nos moyens (humains, temporels, financiers...)

La question résulte des constats déduits des peurs, attraits et tentations recueillis lors de la première phase de réflexion. Voici donc la synthèse de ce que vous avez dit.

A. Moyens humains

1. Quels moyens humains ?

- Prêtres, diacres, LEME, membres des EAP, secrétaires de paroisses, responsables des mouvements, services, bénévoles multiples, ... ont tous des statuts différents. Ils se distinguent notamment par le fait d'être rémunérés ou non, d'avoir ou non une lettre de mission.

Quels progrès sont à réaliser dans la définition des responsabilités, dans leur durée, dans les conditions de leur relecture ?

- La limite entre les fonctions de « conseil » et de « décision » n'est pas bien précisée et appelle une clarification.

Qui prend les décisions, à qui est-il confié de trancher ultimement ?

Comment construire un processus de décision dans lequel les conseils sont pris pleinement en compte ?

2. Le problème de la surcharge

- La surcharge est souvent mentionnée
- Elle est notamment à mettre en relation avec la question de la gestion du temps.

*Comment aider à définir des priorités, à savoir déléguer, à améliorer sa méthode de travail ?
Quel type de formation peut y aider sur le plan du savoir être et du savoir-faire ?*

B. Moyens matériels

1 La question du denier

- Autrefois, le denier de l'Eglise était dans les priorités des dons. D'autres sollicitations prennent aujourd'hui le dessus. Présenter des objectifs, mettre en évidence des enjeux est important pour entraîner une réponse généreuse à la campagne du denier du culte.

Quels sont les objectifs à mettre en évidence ?

Comment faire comprendre l'importance du denier du culte ?



2 La question des églises

- L'avenir des églises ne se pose pas dans les mêmes termes selon qu'elles sont communales ou pas.
- Si elles ne sont pas utilisées pour le culte, se pose le problème de leur désaffectation.
- L'attachement au clocher reste fort, surtout pour les personnes âgées.
- Actuellement, un certain nombre de maires sont catholiques ou en tout cas respectueux de de l'église de leur village.

Quelles décisions à 20 ans sont à prendre quant à la destination des églises ? par qui ? selon quel processus ?

- Les églises peuvent soit continuer d'être consacrées entièrement au culte, soit accueillir de nouveaux usages : expositions, spectacles, ...

Quels points de repère se donner ? quel devenir envisager ?

C. Moyens financiers

- Aux différents niveaux des structures de l'église diocésaine, il convient que les comptes puissent être connus et les modalités de leur publication bien définies. Cela permet de vérifier le bon usage de l'argent.

Quels conseils donner pour assurer cette tâche ?

- Le diocèse et les paroisses n'ont pas les moyens d'entretenir tous leurs bâtiments.

Quels critères mettre en place pour une politique immobilière ?

- Les déplacements coûtent en argent et en temps. Les visio-conférences ont donné de nouvelles perspectives.
- La Mise en réseau de photos, de chants, de bibliothèques est aujourd'hui envisageable.

Comment et dans quels domaines faire des économies ?

Que proposez-vous ?